



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

CARITAS Jura

C'est le printemps ! La saison devrait être à l'optimisme et pourtant, Caritas Jura s'inquiète de la santé psychique et financière des Jurassiennes et Jurassiens. Pour sensibiliser et encourager les personnes en difficultés à demander et trouver de l'aide, plusieurs actions sont menées pour que la solidarité soit appliquée au quotidien.



Téléphonez au 032 421 35 60 ou claire.cerna@caritas-jura.ch une personne vous rappellera pour dialoguer, échanger, en confiance, sans jugement et sans diagnostic.

SUBVENTION 2020 : ASSURANCE MALADIE DES ENFANTS

Selon disposition arrêtée par le Conseil, la Commune d'Alle attribue un subside pour l'assurance maladie des enfants. Cette subvention est valable pour chaque enfant résidant dans la Commune, dès le mois qui suit sa naissance jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle il/elle aura atteint l'âge de 16 ans. Le subside alloué est de Fr. 7.— par mois et par enfant.

Selon la décision du Conseil prise dans le cadre de l'élaboration du budget 2013, **seuls les enfants au bénéfice de subsides cantonaux de caisse maladie ont droit à des subsides communaux.**

Afin de valider les conditions d'octroi, vous voudrez bien vous munir **de la décision d'octroi 2020 de la caisse de compensation du Jura** en la matière. Nous vous remercions d'avance de contrôler vos documents avant de vous présenter à la recette communale, jusqu'au vendredi 2 juillet 2021.

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE - CONVOCATION
(Publication dans le Journal Officiel du jeudi 10 juin 2021)

ALLE : assemblée communale ordinaire, jeudi 24 juin 2021, à 20h15 à la Salle des fêtes (Rte de Porrentruy 15) à Alle

Ordre du jour :

1. Décider et voter un crédit de CHF 3,19 millions à financer par voie d'emprunt par le « Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs (SEPE) », pour le projet de modernisation du traitement des boues de la Step et donner les compétences à la commission dudit syndicat pour se procurer et consolider le financement
2. Protection contre les crues et revitalisation des rivières :
 - a) présentation et validation du projet de réaménagement de l'Allaine dans le secteur Denner ; voter un crédit de CHF 35'700.— pour la réalisation des mesures anticipées (stabilisation de la berge gauche), donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider l'emprunt
 - b) présentation et validation du projet de revitalisation de l'Erveratte ; voter un crédit de CHF 98'290.— HT pour la réalisation des mesures anticipées (déplacement chemin agricole), donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider l'emprunt
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2021
4. Voter les dépassements budgétaires et approuver les comptes 2020
5. Dans le cadre du réaménagement du site Landi à la route de Miécourt, voter un crédit de CHF 65'000.-- pour l'assainissement du collecteur communal d'eau usée ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider l'emprunt
6. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est consultable au panneau d'affichage sis dans la cour de la mairie, et sur le site internet www.alle.ch en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications seront à adresser par écrit au secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.